

CHRONIQUE D'HIER À AUJOURD'HUI...

RUE JACOB

*Le chemin en terre a été recouvert d'asphalte
Le trottoir en bois a fait place à un trottoir en béton
Les jolies clôtures ont été remplacées par des haies de cèdres*



La rue Jacob au début du XXème siècle



La rue Jacob en 2017

La rue Jacob a été construite suite à une décision du Conseil municipal lors de la séance du 2 juin 1856, et elle fut ouverte dans la même année. Elle tire son nom d'un ancien sentier privé, tracé par un habitant de l'endroit, Jacques Richard, alias Jacob, et utilisé pour se rendre à l'église lors des offices religieux. Par la suite, ses voisins empruntèrent le même chemin. Pour ce qui est de la construction d'un trottoir en bois, ce n'est qu'en 1894 qu'il verra le jour. L'année suivante, ce sera au tour de la partie ouest du faubourg d'avoir son trottoir. Ce n'est qu'en 1917 que nous commencerons à avoir des trottoirs en béton.

J'aimerais partager un extrait d'une autre séance du Conseil, soit celle du 17 juillet 1902, où la résolution suivante a été prise: "Que la circulation des bicycles sur les trottoirs est défendue dans les limites de la Municipalité sous peine d'une amende de pas plus de cinq piastres pour chaque infraction". Étaient-ce pour garder la propreté du trottoir dû à la terre et à la bouette ou simplement par mesure de sécurité face aux piétons? Malheureusement, rien n'est écrit dans les archives mais il se pourrait fort bien que ce soit pour ces deux raisons!

Source: Comité Culture et Patrimoine (Chronique publiée dans le journal *Le Vaillant* – novembre 2017)

Tiré de : Archives Municipalité de Cap-Saint-Ignace
Livre de Jos.-Arthur Richard, ptre, *Cap-Saint-Ignace 1672-1970*

Photo: Merci à M. Clément Blais pour la photo récente de 2017